



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°2 – 21 février 2024

## À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



### DONNÉES MÉTÉO

#### COLZA

**Stade** : Montaison (entre-nœud visible C2).

**Charançon de la tige du colza** : Début du vol.

**Etat sanitaire des colzas en sortie d'hiver.**

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

 Parcelles observées cette semaine :

**60 Colza**



Prévisions à 7 jours :

JEUDI 22	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28
9° / 11°	5° / 9°	3° / 9°	2° / 10°	4° / 10°	4° / 11°	3° / 10°
↙ 40 km/h	↙ 25 km/h	↙ 25 km/h	↗ 30 km/h	↗ 20 km/h	↘ 15 km/h	↙ 20 km/h
75 km/h	50 km/h	45 km/h	60 km/h	40 km/h		

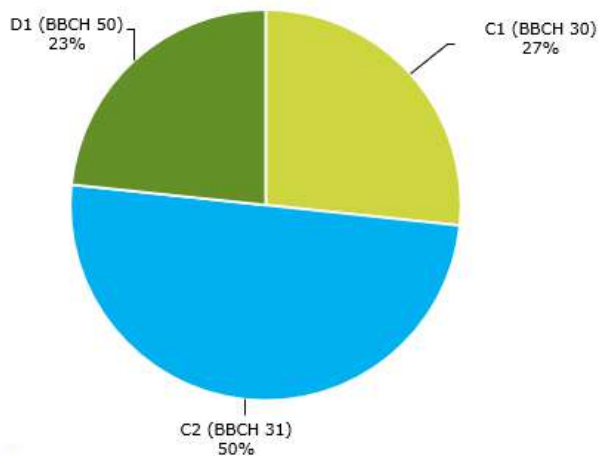
(Source : Météo France, ville de Nancy, 20/02/2024 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



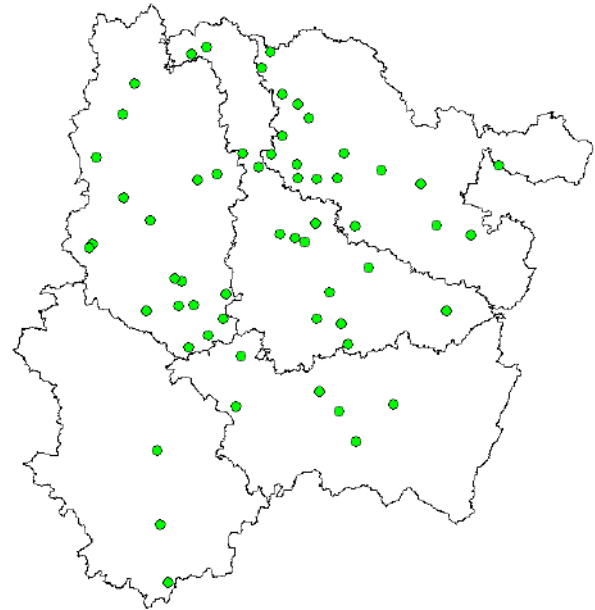
## 1 Stades phénologiques

Aidés par des températures douces, les stades des colzas évoluent rapidement. La montaison (entre-nœud visible) est engagée dans plus de 73 % des parcelles du réseau. Cette semaine, le stade D1 (BBCH 50 : boutons accolés encore caché par les feuilles terminales) est le plus avancé et concerne 23 % des parcelles observés.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



## 2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

### a. Observations

#### Rappel sur la mise en oeuvre du piège sur végétation :

- Eviter le piétinement qui modifie le contexte de végétation autour du piège. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer régulièrement la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive.
- Additionner l'eau d'une petite quantité de mouillant (liquide vaisselle sans parfum).
- Le fond de la cuvette doit être « posé » sur la végétation.



Le charançon de la tige du colza est un gros charançon de couleur gris cendré avec le bout des pattes noir. Les piqûres de ponte du charançon de la tige du colza entraînent une désorganisation cellulaire qui déforme la tige, voire engendre des éclatements. La nuisibilité est d'autant plus importante que les printemps sont secs.

L'arrivée des charançons de la tige du colza est souvent concomitante avec le vol de **charançons de la tige du chou**. Cet autre charançon, avec le bout de pattes roux et une tache blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen, est historiquement considéré comme peu nuisible dans des conditions normales de culture. Les colzas peuvent supporter sans dommage un grand nombre de larves de charançons de la tige du chou dans la moelle de la tige. Toutefois, la nuisibilité des larves de charançon de la tige du chou est difficile à appréhender et interroge ces dernières années. Les fortes infestations peuvent impacter les plus petits colzas avec un faible diamètre de tige et les nombreuses piqûres à l'aisselle des feuilles peuvent favoriser l'installation des maladies responsables des pieds secs en fin de cycle. Des références sont en cours d'acquisition dans les conditions actuelles de culture. Aujourd'hui, le risque est géré indirectement par la protection qui vise le charançon de la tige du colza.

Charançon de la tige du CHOU

*Ceutorhynchus quadridens*



Charançon de la tige du COLZA

*Ceutorhynchus napi* Gyll.

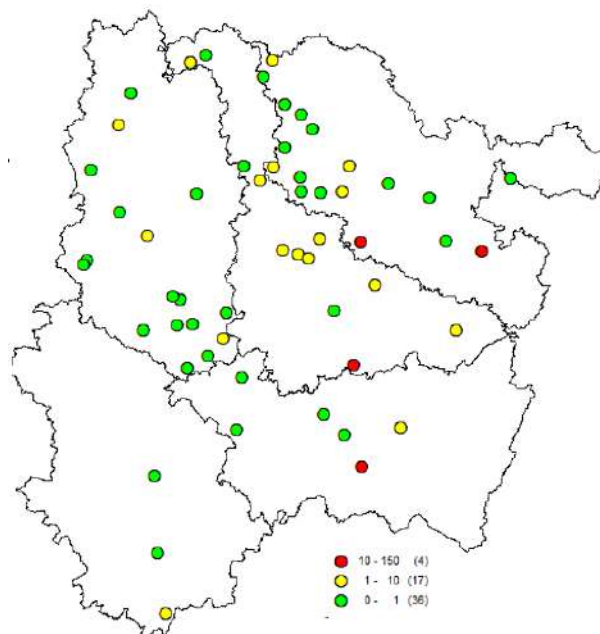


photos Terres Inovia

Le vol du charançon de la tige du colza débute cette semaine sur le territoire lorrain. Sur les 57 pièges relevés, 21 sont actifs vis-à-vis du charançon de la tige du colza (36 % des pièges). On dénombre en moyenne 12,7 insectes par piège actif. Ces captures concernent l'ensemble du territoire (cf. carte ci-dessous) même si elles sont essentiellement concentrées sur 4 parcelles (GOSSÉLMING (57), JALLAUCOURT (57), VILLACOURT (54) et UZEMAIN (88)). Ces 4 parcelles représentent plus de 80 % des captures de cet insecte (219 captures sur les 268 enregistrées).

Aucune dissection n'a pu être faite pour étudier l'état de maturation ovarienne des femelles.

Localisation des captures de charançons de la tige du colza

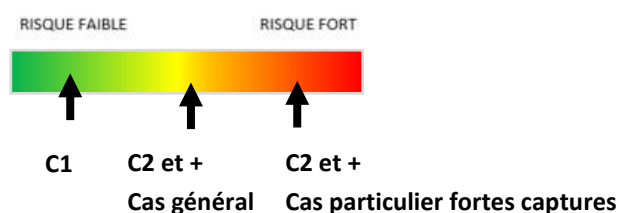


## b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

## c. Analyse de risque

Le vol débute et la colonisation des parcelles est en cours. Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade C2, le risque est faible. Pour les parcelles ayant atteint ou dépassé ce stade, (73 % des parcelles observées cette semaine), le risque est moyen (sauf cas particulier).



## 3 Bilan des infestations de larves d'altise en sortie d'hiver

La pression moyenne en entrée d'hiver était de 1,38 larves par plante. Elle est de 2,48 larves par plante en sortie d'hiver sur les parcelles du réseau qui ont fait l'objet d'une remontée d'information en entrée d'hiver et/ou sortie d'hiver (échantillon non constant). Des infestations importantes sont observées en sortie d'hiver sur 7 parcelles sur 53. Les dynamiques d'infestation peuvent varier d'une parcelle à l'autre : faible augmentation, forte augmentation ou régression dans les situations où une partie des larves est déjà tombée au sol pour se nymphoser.

Commune	Code Insee	Nb larves/plante à l'entrée de l'hiver	Nb larves/plante à la sortie de l'hiver
AGEVILLE	52001	2,5	12,4
BALEMES-SUR-MARNE	52036	1,7	9,6
CHOILLEY-DARDENAY	52126	0,2	2
ANCERVILLER	54014		1,3
BELLEVILLE	54060	3,5	2,5
CEINTREY	54109	1,9	3,2
CHAMBLEY-BUSSIERES	54112	0,2	0,1
CUSTINES	54150	12	7,7
DAMPVITOUX	54153	1,8	
HANNONVILLE-SUZEMONT	54249	1,7	0,7
HAROUÉ	54252	3,25	2,85
HATRIZE	54253	0,8	
JOPPECOURT	54282	3,3	
LIRONVILLE	54317	0,85	
LONGUYON	54322	1,16	1,12
MARS-LA-TOUR	54353	0,3	
MARTINCOURT	54355	4,3	
MERCY-LE-HAUT	54363	0,4	
MONTIGNY-SUR-CHIERS	54378	0	0,2
MOUTIERS	54391	0	
PIENNES	54425	0,2	

SAINT-MARD	54479	1,3	2,8
SERRES	54502	0,3	2,2
SEXEY LES BOIS	54506	1,28	
VILLACOURT	54567	0,2	0,9
VILLE-EN-VERMOIS	54571	0,64	
VILLERS-LA-MONTAGNE	54575	0,6	
AMEL-SUR-L'ETANG	55008	0,8	2
AVILLERS-SAINTE-CROIX	55021	0,67	3,7
BEAUSITE	55040	6	2,86
BETHINCOURT	55048	0,9	5,3
BRANDEVILLE	55071	2,4	
BUZY-DARMONT	55094	13,5	
CHAMPOUGNY	55100	1,3	
CLERMONT-EN-ARGONNE	55117	3	0,4
DAINVILLE-BERTHELEVILLE	55142	0,25	1,1
DEMANGE-AUX-EAUX	55150	1	2,1
DOMMARTIN-LA-MONTAGNE	55157	0,8	3,07
BILLEMONT	55166	0,7	
LANDRECOURT	55276	0,1	
MAUVAGES	55327	0,76	1,76
MELIGNY-LE-GRAND	55330	0,7	0,8
MUZERAY	55367	0,1	
NEUVILLE-SUR-ORNAIN	55382	3,5	2,9
NICEY-SUR-AIRE	55384	5,3	3,7
RAMBUCOURT	55412	0,2	
RIGNY-LA-SALLE	55433	0,36	1,12
RUPT-SUR-OTHAIN	55450	2,4	
SAINT-HILAIRE-EN-WOEVRE	55457	0	2
SAULVAUX	55472	0,88	3,76
VASSINCOURT	55531	0,6	
VILOSNES-HARAUMONT	55571	3,3	0,3
VOUTHON-BAS	55574	0,6	1,24
AMANVILLERS	57017	0,22	0,88
AMNEVILLE	57019	0,56	1,52
BAZONCOURT	57055		8,7
BERIG-VINTRANGE	57063	1,5	
BEUX	57075	1	2,5
BOULANGE	57096	0,72	1,65
BOULAY-MOSELLE	57097	0,2	0,4
FRANCALTROFF	57232	0,2	
GROSTENQUIN	57262		0,1
HAUCONCOURT	57303	0,36	1,6
JALLAUCOURT	57349		1,6
KAPPELKINGER	57357	0,3	
MAINVILLERS	57430	0,2	1,5
MARIEULLES	57445	0,24	0,8
OTTANGE	57529	0,12	1,28
PANGE	57533	0,7	
RANGUEVAUX	57562	0,46	0,71
REZONVILLE	57578	0,4	0,52
RITZING	57585	0	0,4
SILLEGNY	57652		4,1
AUTIGNY-LA-TOUR	88019	0,8	6,2
BEAUFREMONT	88045	0,2	7,6
DAMAS-ET-BETTEGNEY	88122	0,4	1,5
UZEMAIN	88484	0,1	0,3
VAUDEVILLE	88495	0,6	3
VROVILLE	88525	0,5	1,8

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.  
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane BRAILLARD - [joliane.brailard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.brailard@grandest.chambagri.fr)



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".